



SGA Etat Ministère de la défense - Unité de
soutien de l'infrastructure de la Défense
Quartier Foch - BP 14

35998 RENNES CEDEX 9
A l'attention de M Jérôme LAVIGNE

Remis contre accusé de réception

**ETAT MENTIONNANT LA PRESENCE
OU L'ABSENCE DE MATERIAUX ET
PRODUITS CONTENANT DE
L'AMIANTE DANS LES IMMEUBLES
BATIS**

**LISTES A ET B DE L'ANNEXE 13-9
DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE**

Code prestation : CDAM160-1

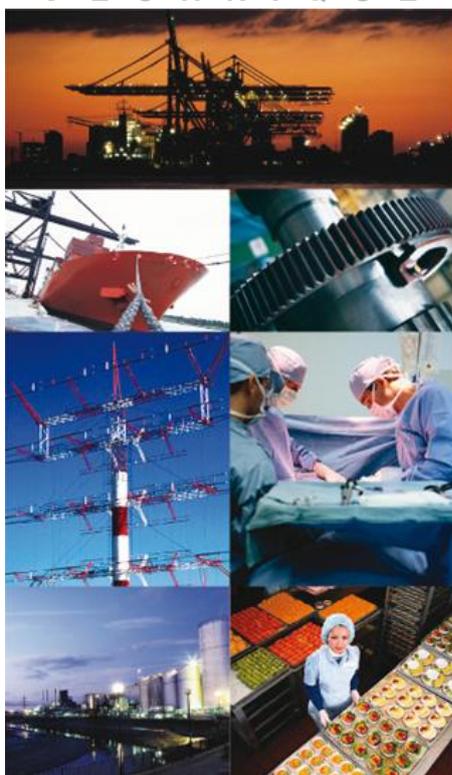
RAPPORT N°:
**A315382261_DTA_HOTEL-DE-
L'ARTILLERIE**

Lieu d'intervention :
**HOTEL DE L'ARTILLERIE
26 Rue de la Monnaie**

35000 RENNES

**N° D'AFFAIRE :A315382261 / DTA
RAPPORT ETABLI LE : 15/09/2015**

D I A G N O S T I C
A S S I S T A N C E
T E C H N I Q U E



Agence de Rennes

Avenue de la Croix Verte CS15325
35653 LE RHEU CEDEX
N° SIRET : 41967142500280
Tél : 0299147160 - Fax : 0299148494

Agence de Rennes

Avenue de la Croix Verte CS15325
35653 LE RHEU CEDEX

Tél. : 0299147160
Fax : 0299148494
SIRET : 41967142500280

HOTEL DE L'ARTILLERIE
26 Rue de la Monnaie

35000 RENNES

Date d'intervention : 15/09/2015
Date de la commande : 30/07/2015

**ETAT MENTIONNANT LA PRESENCE OU L'ABSENCE DE MATERIAUX ET
PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE DANS LES IMMEUBLES BATIS**

LISTES A ET B DE L'ANNEXE 13-9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE

**Adresse d'expédition : SGA Etat Ministère de la défense - Unité de soutien de l'infrastructure de la
Défense**

Quartier Foch - BP 14

35998 RENNES CEDEX 9

A l'attention de M Jérôme LAVIGNE

Intervenant :
M Yoann SERARD

Signature :



Accompagné par :
Absence d'accompagnant
Rendu compte à :
Mr Jérôme LAVIGNE

Ce rapport comprend 49 pages.
Il est remis contre accusé de réception.

Avertissement : Le présent document ne peut être reproduit que dans son intégralité

SOMMAIRE

1. SYNTHÈSE DES RESULTATS _____	5
1.1. Conclusions	5
1.2. Synthèse du repérage	5
1.3. Préconisations	10
2. GENERALITES _____	12
2.1. Objectif de la prestation	12
2.2. Références réglementaires	12
2.3. Analyse des échantillons	12
2.4. Commentaires relatifs au déroulement de la prestation	12
2.5. Rapport(s) précédent(s)	12
2.6. Durée de validité du rapport	12
3. DESCRIPTION DU OU DES IMMEUBLES BATIS _____	14
3.1. Propriétaire du ou des immeubles bâtis	14
3.2. Périmètre de la prestation	14
4. SCHEMA DE LOCALISATION _____	19
5. GRILLE D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES FAUX PLAFONDS _____	24
6. CRITERES D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS DE LA LISTE B CONTENANT DE L'AMIANTE ET DU RISQUE DE DEGRADATION LIE A LEUR ENVIRONNEMENT ____	26
7. BULLETIN D'ANALYSE DES MATERIAUX _____	35
8. CERTIFICAT DE COMPETENCE _____	46
9. ATTESTATION D'ASSURANCE _____	47

1. SYNTHÈSE DES RESULTATS

1.1. Conclusions

➤ **Nous avons recensé des matériaux et produits contenant de l'amiante** selon les programmes de repérage définis dans l'annexe 13.9 et les articles R 1334-20 et R 1334-21 du code de la santé publique **dans les parties rendues accessibles au jour de notre visite**. Les conclusions conduisent aux obligations réglementaires récapitulées dans le paragraphe 1.2.

➤ **Il conviendra de réaliser des investigations complémentaires**

Locaux non visités Parties de l'immeuble non accessibles Prélèvement non réalisé	Motifs
2ème étage Réserve 2 Inaccessible	Absence de clé

1.2. Synthèse du repérage

a) MATERIAUX ET PRODUITS DE LA LISTE A CONTENANT DE L'AMIANTE:

LOCALISATION BATIMENT(S), ETAGE(S), LOCAUX OU ZONES PRESENTANT DES SIMILITUDES D'OUVRAGE	MATERIAUX ET PRODUITS	CRITERES AYANT PERMIS DE CONCLURE	RESULTAT DE LA GRILLE D'EVALUATION SCORE 1, 2 ou 3
2ème étage Sanitaires 8	Faux Plafond Faux plafond	Analyse prélèvement Réf PV : IT071509- 42203	1

Obligations du propriétaire

PRECONISATIONS : article R 1334-27/28/29 du Code de la Santé Publique

Score 1 : Evaluation périodique de l'état de conservation

Elle doit être effectuée dans un délai maximum de 3 ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou de la dernière évaluation de l'état de conservation ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage.

LOCALISATION BATIMENT(S), ETAGE(S), LOCAUX OU ZONES PRESENTANT DES SIMILITUDES D'OUVRAGE	MATERIAUX ET PRODUITS	RESULTAT DE LA GRILLE D'EVALUATION	MESURES ASSOCIEES
2ème étage Sanitaires 8	Faux Plafond Faux plafond	1	Veiller à la bonne conservation des matériaux par une surveillance périodique tout les 3 ans à effectuer par un opérateur certifié.

b) MATERIAUX ET PRODUITS DE LA LISTE B CONTENANT DE L'AMIANTE:

LOCALISATION BATIMENT(S), ETAGE(S), LOCAUX OU ZONES PRESENTANT DES SIMILITUDES D'OUVRAGE	MATERIAUX ET PRODUITS	CRITERES AYANT PERMIS DE CONCLURE	RESULTAT DE LA GRILLE D'EVALUATION RECOMMANDATION EP ou AC1 ou AC2
Extérieur	Eléments extérieurs / Conduit en façade / Conduite d'eaux pluviales En façade localisé sur le plan de repérage	Sur connaissance de l'opérateur	EP
Sous-Sol Vide sanitaire	Conduits, canalisations et équipements intérieurs / Conduit de fluides / Conduit Murs vide sanitaire cf plan de repérage	Sur connaissance de l'opérateur	EP
Rez de chaussée Laboratoire 1	Conduits, canalisations et équipements intérieurs / Portes coupe-feu / Joint bande Porte coupe feu Type 1	Analyse prélèvement Réf PV : IT071509-42196	EP
1er étage Salle de restauration 2	Paroi verticale intérieure / Mur / Revêtement dur (plaque) Partie basse des murs	Analyse prélèvement Réf PV : IT071509-42199	EP
1er étage Réserve	Conduits, canalisations et équipements intérieurs / Portes coupe-feu / Joint bande Porte coupe feu Type 1	D'après justificatif fourni analyse suite analyse E 03	EP
1er étage Couloir 3	Planchers et plafonds / Plancher / Dalle de sol Sol sous sol souple	Matériau homogène suite résultat analyse E05	EP
1er étage Couloir 2	Planchers et plafonds / Plancher / Dalle de sol Sol sous sol souple	Analyse prélèvement Réf PV : IT071509-42198	EP
2ème étage Grenier 2	Conduits, canalisations et équipements intérieurs / Conduit de fluides / Conduit Milieu de la pièce cf plan de repérage	Sur connaissance de l'opérateur	EP
2ème étage Placard 5	Paroi verticale intérieure / Cloison en dur / Revêtement dur (plaque) Fond du placard 3 plaques	Sur connaissance de l'opérateur	EP

Obligations du propriétaire :

Recommandations de gestion adaptées au besoin de protection des personnes : article R 1334-21 du Code de la Santé Publique

EP : Evaluation périodique de l'état de conservation

Le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate. Il convient de :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

LOCALISATION BATIMENT(S), ETAGE(S), LOCAUX OU ZONES PRESENTANT DES SIMILITUDES D'OUVRAGE	MATERIAUX ET PRODUITS	RESULTAT DE LA GRILLE D'EVALUATION	MESURES ASSOCIEES
Extérieur	Eléments extérieurs / Conduit en façade / Conduite d'eaux pluviales En façade localisé sur le plan de repérage	EP	Veiller à la bonne conservation des matériaux par une surveillance périodique à effectuer par un opérateur certifié.
Sous-Sol Vide sanitaire	Conduits, canalisations et équipements intérieurs / Conduit de fluides / Conduit	EP	Veiller à la bonne conservation des matériaux par une

LOCALISATION BATIMENT(S), ETAGE(S), LOCAUX OU ZONES PRESENTANT DES SIMILITUDES D'OUVRAGE	MATERIAUX ET PRODUITS	RESULTAT DE LA GRILLE D'EVALUATION	MESURES ASSOCIEES
	Murs vide sanitaire cf plan de repérage		surveillance périodique à effectuer par un opérateur certifié
Rez de chaussée Laboratoire 1	Conduits, canalisations et équipements intérieurs / Portes coupe-feu / Joint bande Porte coupe feu Type 1	EP	Veiller à la bonne conservation des matériaux par une surveillance périodique à effectuer par un opérateur certifié.
1er étage Salle de restauration 2	Paroi verticale intérieure / Mur / Revêtement dur (plaque) Partie basse des murs	EP	Veiller à la bonne conservation des matériaux par une surveillance périodique à effectuer par un opérateur certifié.
1er étage Réserve	Conduits, canalisations et équipements intérieurs / Portes coupe-feu / Joint bande Porte coupe feu Type 1	EP	Veiller à la bonne conservation des matériaux par une surveillance périodique à effectuer par un opérateur certifié.
1er étage Couloir 3	Planchers et plafonds / Plancher / Dalle de sol Sol sous sol souple	EP	Veiller à la bonne conservation des matériaux par une surveillance périodique à effectuer par un opérateur certifié.
1er étage Couloir 2	Planchers et plafonds / Plancher / Dalle de sol Sol sous sol souple	EP	Veiller à la bonne conservation des matériaux par une surveillance périodique à effectuer par un opérateur certifié.
2ème étage Grenier 2	Conduits, canalisations et équipements intérieurs / Conduit de fluides / Conduit Milieu de la pièce cf plan de repérage	EP	Veiller à la bonne conservation des matériaux par la mise en place d'une surveillance périodique par un opérateur certifié.
2ème étage Placard 5	Paroi verticale intérieure / Cloison en dur / Revêtement dur (plaque) Fond du placard 3 plaques	EP	Veiller à la bonne conservation des matériaux par la mise en place d'une surveillance périodique a effectuer par un opérateur certifié.

Certains locaux restant non visités et/ou certaines parties de l'immeuble restant inaccessibles, les obligations réglementaires du propriétaire prévues aux articles R. 1334-15 à R. 1334-18 du code de la santé publique ne sont pas remplies conformément aux dispositions de l'article 3 de l'arrêté du 12 décembre 2012

c) MATERIAUX ET PRODUITS DES LISTES A ET B NE CONTENANT PAS D'AMIANTE :

LOCALISATION BATIMENT(S), ETAGE(S), LOCAUX OU ZONES HOMOGENES	MATERIAUX ET PRODUITS	CRITERES AYANT PERMIS DE CONCLURE
Extérieur	Conduits, canalisations et équipements intérieurs / Conduit de fluides / Conduit Extérieur cour localisé sur le plan de repérage	Sur connaissance de l'opérateur
Extérieur	Eléments extérieurs / Toiture / Ardoise Toiture	Matériau qui par nature ne contient pas d'amiante
Sous-Sol Garage	Conduits, canalisations et équipements intérieurs / Conduit de fluides / Conduit Mur droit	Sur connaissance de l'opérateur
Sous-Sol Garage	Calorifugeage Mur droit	Sur connaissance de l'opérateur
Sous-Sol Local poubelle	Faux Plafond Faux plafond	Sur connaissance de l'opérateur
Sous-Sol Chaufferie 1	Calorifugeage Mur droit	Sur connaissance de l'opérateur
Sous-Sol Chaufferie 1	Calorifugeage Calorifuge grisâtre	Matériau homogène suite résultat analyse N°1
Sous-Sol Chaufferie 2	Calorifugeage Calorifuge grisâtre	Analyse prélèvement Réf PV : IT071509-42194
Sous-Sol Chaufferie 2	Calorifugeage Mur droit	Sur connaissance de l'opérateur
Rez de chaussée Dégagement 2	Conduits, canalisations et équipements intérieurs / Conduit de fluides / Conduit Haut du mur	Sur connaissance de l'opérateur
Rez de chaussée Dégagement 3	Conduits, canalisations et équipements intérieurs / Conduit de fluides / Conduit Haut du mur	Sur connaissance de l'opérateur
Rez de chaussée Couloir 1	Faux Plafond Faux plafond	Sur connaissance de l'opérateur
Rez de chaussée Vestiaires	Faux Plafond Faux plafond	Sur connaissance de l'opérateur
Rez de chaussée Local 1	Faux Plafond Faux plafond	Sur connaissance de l'opérateur
Rez de chaussée Local 2	Faux Plafond Faux plafond	Sur connaissance de l'opérateur
Rez de chaussée Bibliothèque	Faux Plafond Faux plafond	Sur connaissance de l'opérateur
Rez de chaussée Laboratoire 1	Faux Plafond Faux plafond	Analyse prélèvement Réf PV : IT071509-42195

LOCALISATION BATIMENT(S), ETAGE(S), LOCAUX OU ZONES HOMOGENES	MATERIAUX ET PRODUITS	CRITERES AYANT PERMIS DE CONCLURE
1er étage Terrasse extérieur	Eléments extérieurs / Conduit en façade / Conduite d'eaux pluviales Façade	Matériau qui par nature ne contient pas d'amiante
1er étage Sanitaires	Faux Plafond Faux plafond	Sur connaissance de l'opérateur
1er étage Salle de restauration 1	Faux Plafond Faux plafond	Sur connaissance de l'opérateur
1er étage Salle de restauration 1	Paroi verticale intérieure / Mur / Revêtement dur (plaque) Allège de fenêtre	Analyse prélèvement Réf PV : IT071509- 42200
1er étage Dégagement 2	Conduits, canalisations et équipements intérieurs / Portes coupe-feu / Joint bande Porte coupe feu	Analyse prélèvement Réf PV : IT071509- 42197
1er étage Couloir 3	Faux Plafond Faux plafond	Sur connaissance de l'opérateur
1er étage Couloir 2	Faux Plafond Faux plafond	Sur connaissance de l'opérateur
2ème étage Dégagement 14	Faux Plafond Faux plafond	Sur connaissance de l'opérateur
2ème étage WC 4	Faux Plafond Faux plafond	Sur connaissance de l'opérateur
2ème étage WC 3	Faux Plafond Faux plafond	Sur connaissance de l'opérateur
2ème étage Douche 1	Faux Plafond Faux plafond	Sur connaissance de l'opérateur
2ème étage Dégagement 1	Faux Plafond Faux plafond	Sur connaissance de l'opérateur
2ème étage Sanitaire 4	Faux Plafond Faux plafond	Sur connaissance de l'opérateur
2ème étage Chambre 4	Faux Plafond Faux plafond	Sur connaissance de l'opérateur
2ème étage Sanitaire 5	Faux Plafond Faux plafond	Sur connaissance de l'opérateur
2ème étage Chambre 5	Faux Plafond Faux plafond	Sur connaissance de l'opérateur
2ème étage Chambre 6	Faux Plafond Faux plafond	Sur connaissance de l'opérateur
2ème étage Sanitaire 6	Faux Plafond Faux plafond	Sur connaissance de l'opérateur
2ème étage Sanitaire 7	Faux Plafond Faux plafond	Sur connaissance de l'opérateur
2ème étage Chambre 7	Faux Plafond Faux plafond	Sur connaissance de l'opérateur

LOCALISATION BATIMENT(S), ETAGE(S), LOCAUX OU ZONES HOMOGENES	MATERIAUX ET PRODUITS	CRITERES AYANT PERMIS DE CONCLURE
2ème étage Salle de bain CH9	Calorifugeage Trappe visite baignoire	Analyse prélèvement Réf PV : IT071509- 42202
2ème étage Salle de bain CH8	Calorifugeage Trappe visite baignoire	Sur connaissance de l'opérateur
2ème étage Placard 10	Calorifugeage Placard	Sur connaissance de l'opérateur
2ème étage Chambre 3	Faux Plafond Faux plafond	Sur connaissance de l'opérateur
2ème étage Sanitaire 3	Faux Plafond Faux plafond	Sur connaissance de l'opérateur
2ème étage Chambre 2	Faux Plafond Faux plafond	Sur connaissance de l'opérateur
2ème étage Sanitaire 2	Faux Plafond Faux plafond	Sur connaissance de l'opérateur
2ème étage Chambre 1	Faux Plafond Faux plafond	Sur connaissance de l'opérateur
2ème étage Sanitaire 1	Faux Plafond Faux plafond	Sur connaissance de l'opérateur
3ème étage Grenier 3	Calorifugeage Sous toiture	Analyse prélèvement Réf PV : IT071509- 42201
3ème étage Grenier 3	Eléments extérieurs / Toiture / Ardoise Toiture	Matériau qui par nature ne contient pas d'amiante

1.3. Préconisations

Le présent document constitue un élément important du dossier technique amiante qui doit être mis à jour et tenu à la disposition :

- des occupants de l'immeuble, des employeurs, des représentants du personnel et des médecins du travail si l'immeuble comporte des locaux de travail

et communiqué :

- aux opérateurs de repérage amiante pour les diagnostics avant démolition totale ou partielle.
- toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti
- aux personnes mentionnées à l'article 1334-29-5, paragraphe 2, 2^{ème} alinéa.

Toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux et produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant, doit être avertie de la présence d'amiante.

Nous vous conseillons de faire appel à un maître d'œuvre spécialisé pour concevoir le projet de suppression de l'amiante et à une entreprise spécialisée pour réaliser les investigations approfondies avec sondages destructifs et les travaux de démolition conformément aux recommandations de la CNAMTS, des CARSAT – CRAM – CGSS, des guides de l'INRS et de l'OPPBTP, et des directives de l'inspection du travail.

L'opération de repérage devra être étendue aux locaux fermés ou non visités.

Nous vous rappelons que des dispositions spécifiques de protection des travailleurs intervenant sur les matériaux et produits contenant de l'amiante sont stipulées dans le cadre du code du travail. Elles comprennent notamment l'obligation d'élaborer une analyse de risque et un mode opératoire pour éviter toute action pouvant libérer des fibres dans l'air (ponçage, frottement, perçage, découpage...).

2. GENERALITES

2.1. Objectif de la prestation

La prestation a pour objectif de réaliser l'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante dont le propriétaire doit disposer lors « de la mise en vente de son immeuble ou de l'établissement du dossier technique amiante ».

2.2. Références réglementaires

Décret n° 2010 – 1200 du 11 octobre 2010 pris en application de l'article L 271-6 du code de la construction et de l'habitation,
Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis et modifiant le code de la santé publique (dispositions réglementaires)
Articles R 1334-15 à R 1334-18, articles R 1334-20 et R1334-21 du Code de la Santé Publique
Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification.
Arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage.
Arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage.
Arrêté du 26 juin 2013 modifiant l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage et modifiant l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et du risque de dégradation lié à l'environnement ainsi que le contenu du rapport de repérage.
Ordonnance n° 2005-655 du 8 juin 2005 (Article L 1334-13 du code de la santé publique),

Notre inventaire porte spécifiquement sur les matériaux et produits définis dans le PROGRAMME DE REPERAGE DE L'AMIANTE dans les matériaux ou produits mentionnés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique

2.3. Analyse des échantillons

Conformément aux dispositions de l'article R. 1334-24 du code de la santé publique, les analyses des échantillons de matériaux et produits sont réalisées par un organisme accrédité.

Nom et Adresse du laboratoire :

ITGA : Parc Edonia - Bât R - Rue de la Terre Adélie - 35768 SAINT GREGOIRE
Numéro Accréditation : 1-5967

2.4. Commentaires relatifs au déroulement de la prestation

Le présent document concerne des matériaux ou produits visibles et accessibles conformément au code de la santé publique. Il n'exclut pas la présence d'amiante dans d'autres parties d'ouvrage pour laquelle un repérage complémentaire doit être réalisé en cas de travaux ou de démolition. Par conséquent, le présent rapport ne peut être considéré comme attestant de l'absence d'amiante dans l'ensemble du bâtiment objet du repérage.

Exhaustivité des volumes sous doublages (encoffrements, revêtements de mur et plafond, doublages placoplâtre, etc.), un seul et même sondage étant représentative d'une zone homogène (Norme NF X 46-020).

2.5. Rapport(s) précédent(s)

Néant

2.6. Durée de validité du rapport

Sous réserve que les conditions d'exploitation n'influent pas sur les critères d'évaluation de l'état de conservation, la durée de validité du présent rapport est limitée à 3 ans.

3. DESCRIPTION DU OU DES IMMEUBLES BATIS

Bâtiment du ministère de la défense

3.1. Propriétaire du ou des immeubles bâtis

Nom ou raison sociale : SGA Etat Ministère de la défense - Unité de soutien de l'infrastructure de la Défense
 Adresse : Quartier Foch - BP 14
 Code postal : 35998
 Ville : RENNES CEDEX 9

3.2. Périmètre de la prestation

Dans le cadre de cette mission, l'intervenant Apave a examiné uniquement les locaux et les volumes auxquels il a pu accéder dans les conditions normales de sécurité.

a) Liste des locaux visités

L'objet du présent rapport concerne la ou les partie(s) d'immeubles bâtis décrite(s) dans le tableau suivant :

PARTIE DE BATIMENT	LOCAUX
Extérieur	-
Sous-Sol	Garage
Sous-Sol	Local poubelle
Sous-Sol	Local froid
Sous-Sol	Chaufferie 1
Sous-Sol	Chaufferie 2
Sous-Sol	Vide sanitaire
Rez de chaussée	Réserve 3
Rez de chaussée	Cave
Rez de chaussée	Réserve 2
Rez de chaussée	Dégagement 2
Rez de chaussée	Dégagement 3
Rez de chaussée	Dégagement 4
Rez de chaussée	Couloir 1
Rez de chaussée	Vestiaires
Rez de chaussée	Sanitaire femme
Rez de chaussée	Sanitaire Homme
Rez de chaussée	PL. 2
Rez de chaussée	PL.3
Rez de chaussée	Dégagement 1
Rez de chaussée	Chambre
Rez de chaussée	Bureau 2
Rez de chaussée	Local 1

PARTIE DE BATIMENT	LOCAUX
Rez de chaussée	Local 2
Rez de chaussée	Hall
Rez de chaussée	SAS
Rez de chaussée	Accueil
Rez de chaussée	Couloir 2
Rez de chaussée	Bureau 1
Rez de chaussée	Salle de réunion
Rez de chaussée	Cafétéria
Rez de chaussée	Bibliothèque
Rez de chaussée	Réserve 2
Rez de chaussée	Réserve 1
Rez de chaussée	Laboratoire 1
Rez de chaussée	Laboratoire 2
1er étage	Salle à manger
1er étage	Terrasse extérieur
1er étage	Couloir 1
1er étage	Sanitaires
1er étage	Dégagement 1
1er étage	Salle de Bridge
1er étage	Salle de restauration 1
1er étage	Salle de restauration 2
1er étage	Salle de restauration 3
1er étage	Dégagement 3
1er étage	Rangement 1
1er étage	Rangement 2
1er étage	Rangement 3
1er étage	Plonge 1
1er étage	Plonge 2
1er étage	Dégagement
1er étage	Dégagement 2
1er étage	Service
1er étage	Palier 1b
1er étage	Réserve
1er étage	Cuisine
1er étage	Couloir 3
1er étage	Placard couloir 3
1er étage	Couloir 2
1er étage	Palier 1a
2ème étage	Grenier 2

PARTIE DE BATIMENT	LOCAUX
2ème étage	Dégagement 14
2ème étage	WC 4
2ème étage	WC 3
2ème étage	Grenier 1
2ème étage	Douche 1
2ème étage	Dégagement 1
2ème étage	Dégagement 2
2ème étage	WC 1
2ème étage	Salle de bain
2ème étage	Local 1
2ème étage	Placard 1
2ème étage	Local 2
2ème étage	Local 3
2ème étage	Placard 3
2ème étage	Placard 4
2ème étage	Dégagement 3
2ème étage	Local 4
2ème étage	Dégagement 2
2ème étage	Sanitaire 4
2ème étage	Placard 4
2ème étage	Chambre 4
2ème étage	Réserve 1
2ème étage	Dégagement 5
2ème étage	Sanitaire 5
2ème étage	Chambre 5
2ème étage	Placard 5
2ème étage	Dégagement 6
2ème étage	Chambre 6
2ème étage	Sanitaire 6
2ème étage	Placard 6
2ème étage	Sanitaire 7
2ème étage	Chambre 7
2ème étage	Placard 7
2ème étage	Dégagement 7
2ème étage	Chambre 9
2ème étage	Salle de bain CH9
2ème étage	Placard 8
2ème étage	Chambre 8
2ème étage	Salle de bain CH8

PARTIE DE BATIMENT	LOCAUX
2ème étage	Placard 9
2ème étage	Réserve 3
2ème étage	Dégagement 8
2ème étage	Réserve 4
2ème étage	Vestiaire femme
2ème étage	Vestiaire homme
2ème étage	Dégagement 9
2ème étage	Dégagement 10
2ème étage	Placard 10
2ème étage	Sanitaires 8
2ème étage	Dégagement 11
2ème étage	Dégagement 12
2ème étage	Chambre 3
2ème étage	Sanitaire 3
2ème étage	Dégagement 4
2ème étage	Chambre 2
2ème étage	Sanitaire 2
2ème étage	Chambre 1
2ème étage	Sanitaire 1
2ème étage	Dégagement 13
2ème étage	Salle de bain 4
3ème étage	Grenier 3

Le donneur d'ordre nous a communiqué les documents et informations suivants :

- Fonction principale du bâtiment : Autres
- Le périmètre de repérage : Ensemble de l'immeuble
- Les plans des immeubles : Néant
- La date de délivrance du permis de construire ou années de construction et de réhabilitation : <01/07/1997
- Les bulletins de caractérisation des matériaux et produits suivants : Néant

En cas d'omissions ou d'imprécisions dans les informations fournies à l'opérateur, des investigations complémentaires pourraient s'avérer nécessaires ultérieurement.

b) Liste des locaux non visités, des parties d'immeuble non accessibles

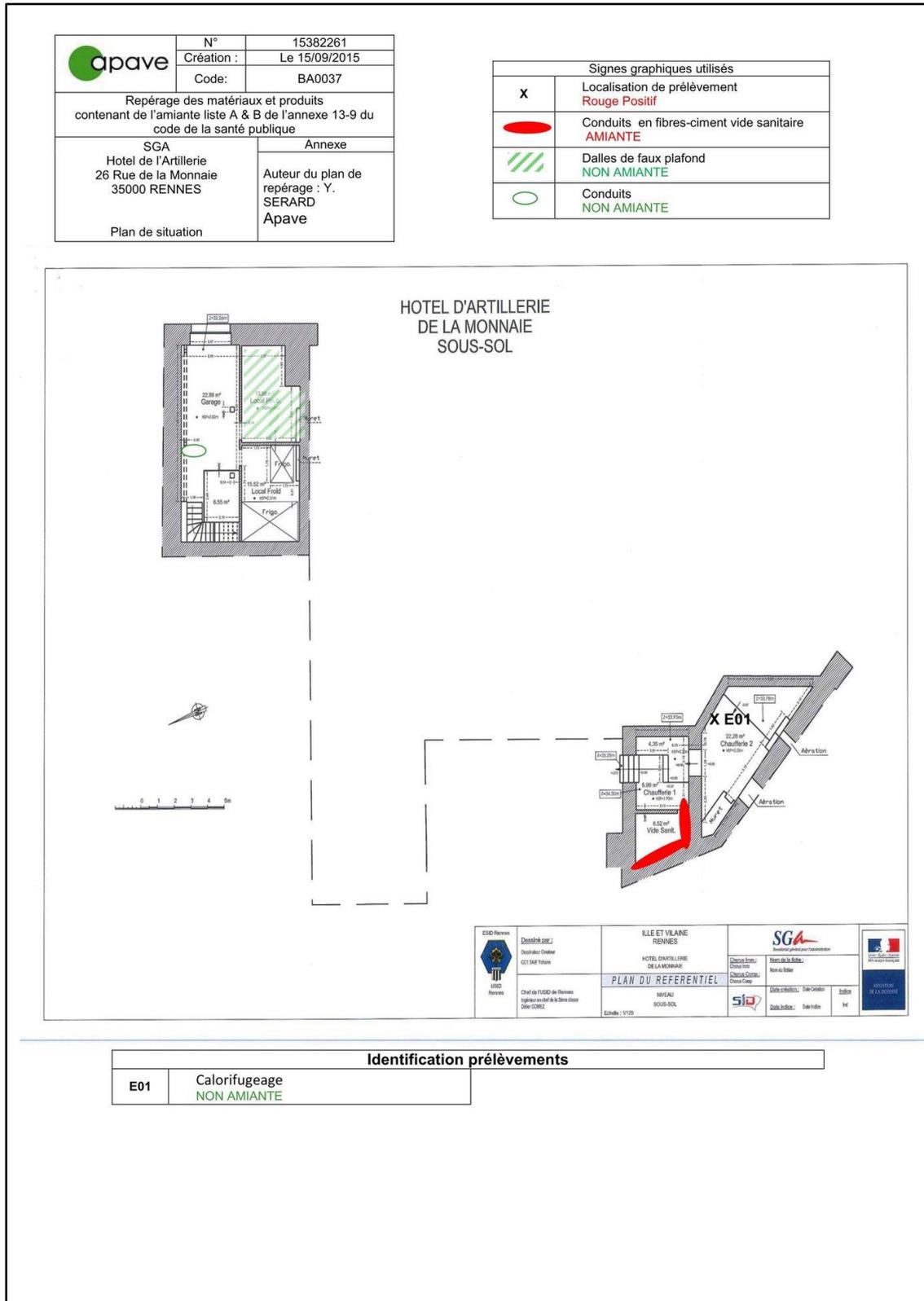
Les locaux qui n'ont pas pu être visités et/ou les parties non accessibles sont récapitulés avec les motifs dans les conclusions.

Rappel : Certains locaux restant non visités et/ou certaines parties de l'immeuble restant inaccessibles, les obligations réglementaires du propriétaire prévues aux articles R. 1334-15 à R. 1334-18 du code de la santé publique ne sont pas remplies conformément aux dispositions de l'article 3 de l'arrêté du 12 décembre 2012 : « *L'opérateur examine de façon exhaustive toutes les différentes parties de l'immeuble bâti* »

Pour ces locaux, nous émettons donc des réserves quant à la présence de matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante et concernés par la présente mission. Afin de lever ces réserves, il vous appartient de nous mandater à nouveau selon les termes définis au contrat en vous assurant préalablement de l'accessibilité des dits locaux ou parties de la construction.

4. SCHEMA DE LOCALISATION

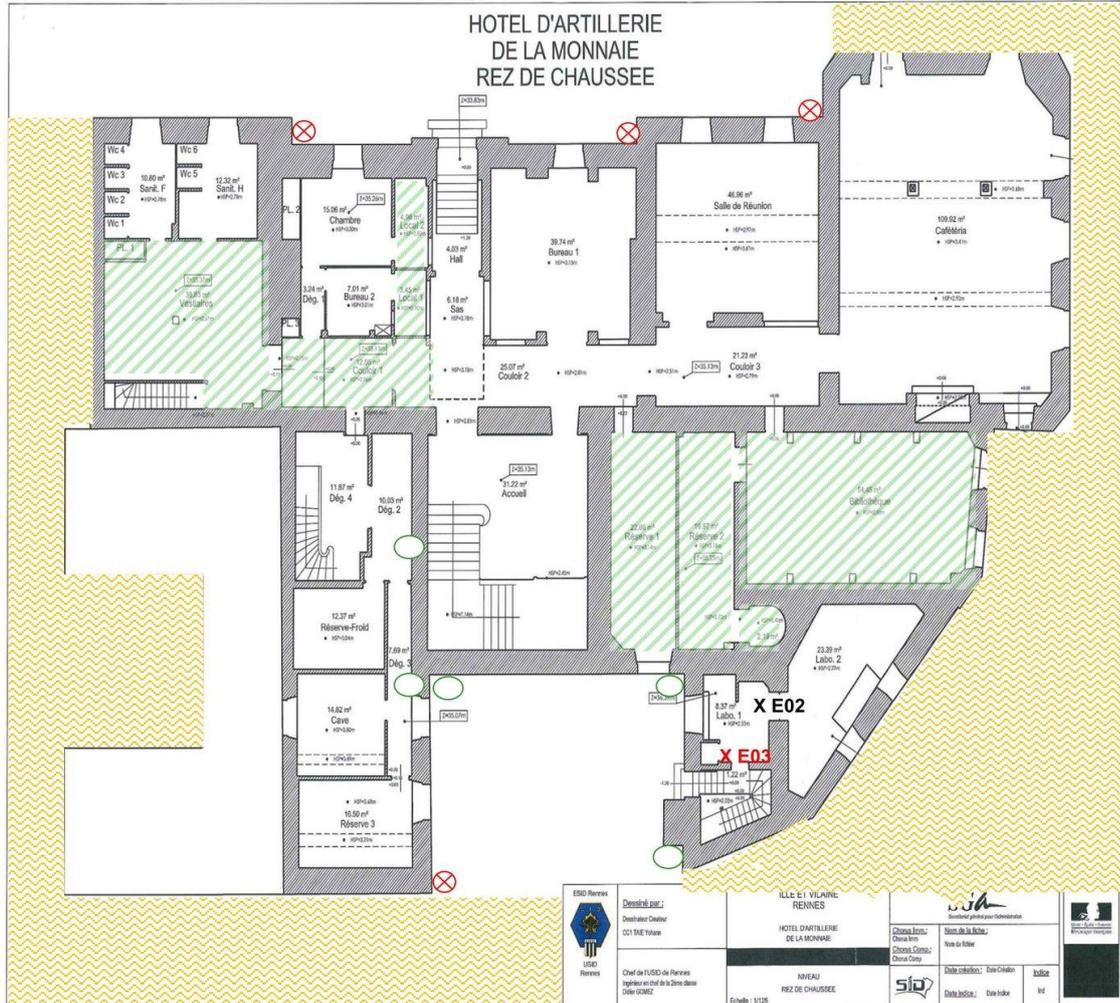
SOUS SOL



RDC

	N°	15382261
	Création :	Le 15/09/2015
	Code:	BA0037
Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante liste A & B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique		
SGA	Annexe	
Hotel de l'Artillerie 26 Rue de la Monnaie 35000 RENNES	Auteur du plan de repérage : Y. SERARD Apave	
Plan de situation		

Signes graphiques utilisés	
X	Localisation de prélèvement Rouge Positif
⊗	Plaque murs partie basse en fibres-ciment AMIANTE
○	Conduits NON AMIANTE
▨	Partie extérieur inaccessible et non visitée // RESERVE
▨	Dalles de faux plafond NON AMIANTE



Identification prélèvements

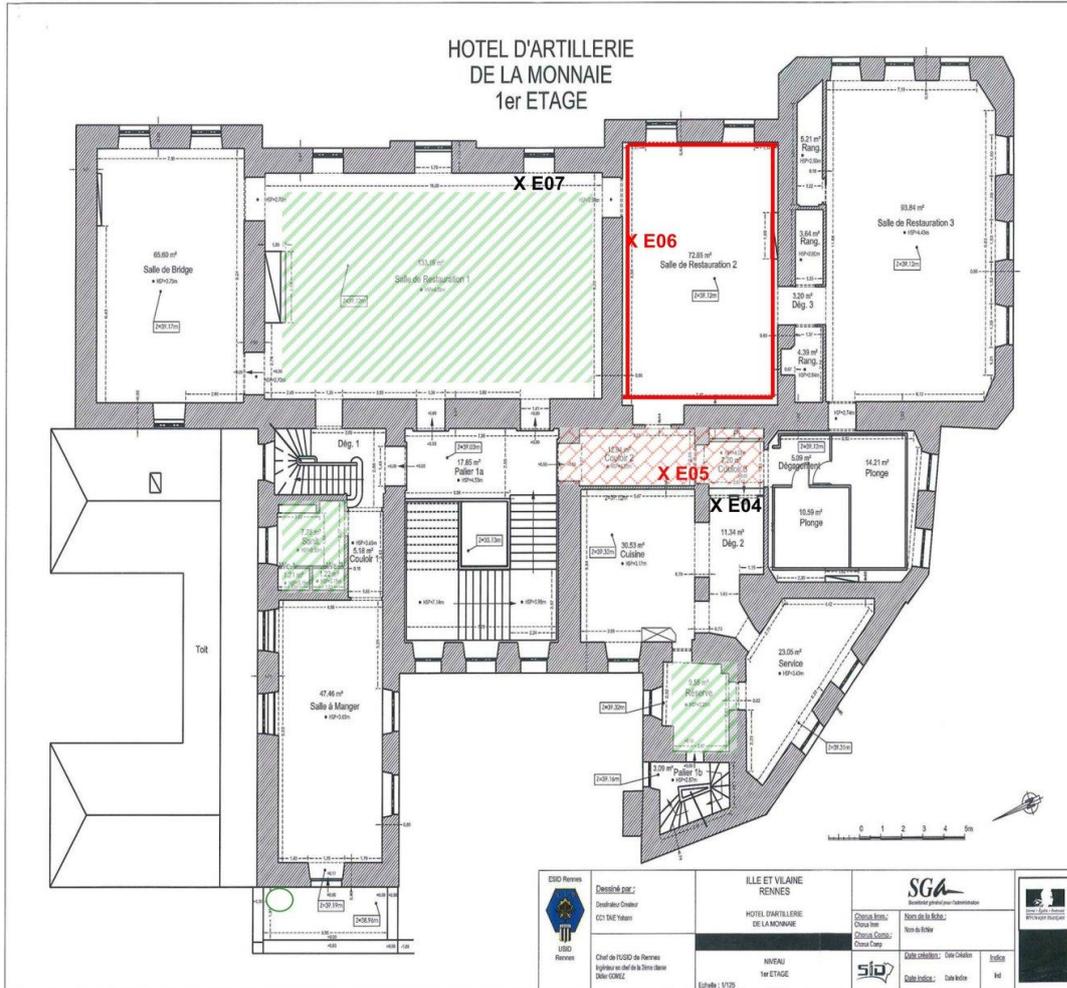
E03	Joint porte coupe feu 1 AMIANTE	E02	Dalles faux plafond 4 NON AMIANTE
-----	------------------------------------	-----	--------------------------------------

 ESIS Rennes DSD Rennes	Destinataire : Destinataire Createur 021 RUE YVONNE Chef de l'USIS de Rennes Ingénieur en chef de la 3ème classe Didier GIBES	LLC ET VILAIN RENNES HOTEL D'ARTILLERIE DE LA MONNAIE Niveau REZ DE CHAUSSEE Echelle : 1/125	 SIA Société d'Intervention pour l'Asbestose Chantier 1000 Chantier 1000 Chantier 1000 Chantier 1000	 SIA Société d'Intervention pour l'Asbestose Nom de la Fiche Nom de la Fiche Date Création Date Ind.
----------------------------------	--	--	--	--

1er ETAGE

	N°	15382261
	Création :	Le 15/09/2015
	Code:	BA0037
Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante liste A & B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique		
SGA	Annexe	
Hotel de l'Artillerie 26 Rue de la Monnaie 35000 RENNES	Auteur du plan de repérage : Y. SERARD Apave	
Plan de situation		

Signes graphiques utilisés	
X	Localisation de prélèvement Rouge Positif
—	Plaque murs partie basse en fibres-ciment AMIANTE
○	Conduits extérieur NON AMIANTE
▨	Dalles de sol AMIANTE
▨	Dalles de faux plafond NON AMIANTE



	Dessiné par : Distributeur Clientel CCT ME Valen	ILLE ET VILAINE RENNES HOTEL D'ARTILLERIE 26 LA MONNAIE		
Chef de l'USBD des Rennes Ingénieur en chef de 3ème classe Didier GOREZ	Niveau : 1er ETAGE Echelle : 1/125	Date de l'étude : 09/12/2015 Date de la notice : 09/12/2015	Date de la notice : 09/12/2015	Date de la notice : 09/12/2015

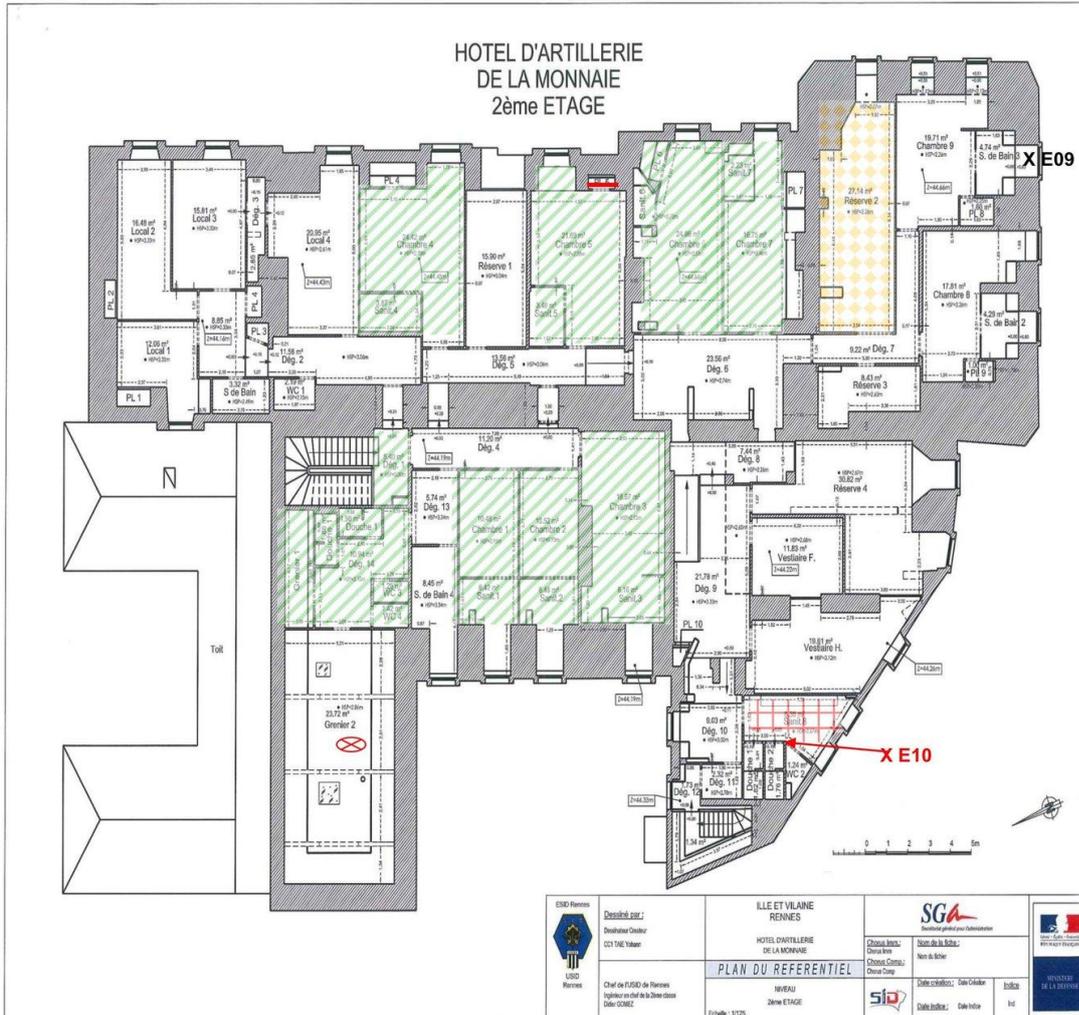
Identification prélèvements

E04	Joint porte coupe feu 2 NON AMIANTE	E05	Dalle de sol sous sol souple AMIANTE
E06	Plaque partie basse murs AMIANTE	E07	Plaque allège fenêtre NON AMIANTE

2ème ETAGE

	N°	15382261
	Création :	Le 15/09/2015
	Code:	BA0037
Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante liste A & B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique		
SGA	Annexe	
Hotel de l'Artillerie 26 Rue de la Monnaie 35000 RENNES	Auteur du plan de repérage : Y. SERARD Apave	
Plan de situation		

Signes graphiques utilisés	
x	Localisation de prélèvement Rouge Positif
—	Plaque intérieur en fibres-ciment placard chambre 5 AMIANTE
⊗	Conduit en fibres-ciment AMIANTE
◆◆◆◆	Local inaccessible absence de clef RESERVE
▨	Dalles de faux plafond NON AMIANTE
⊕	Dalles de faux plafond AMIANTE



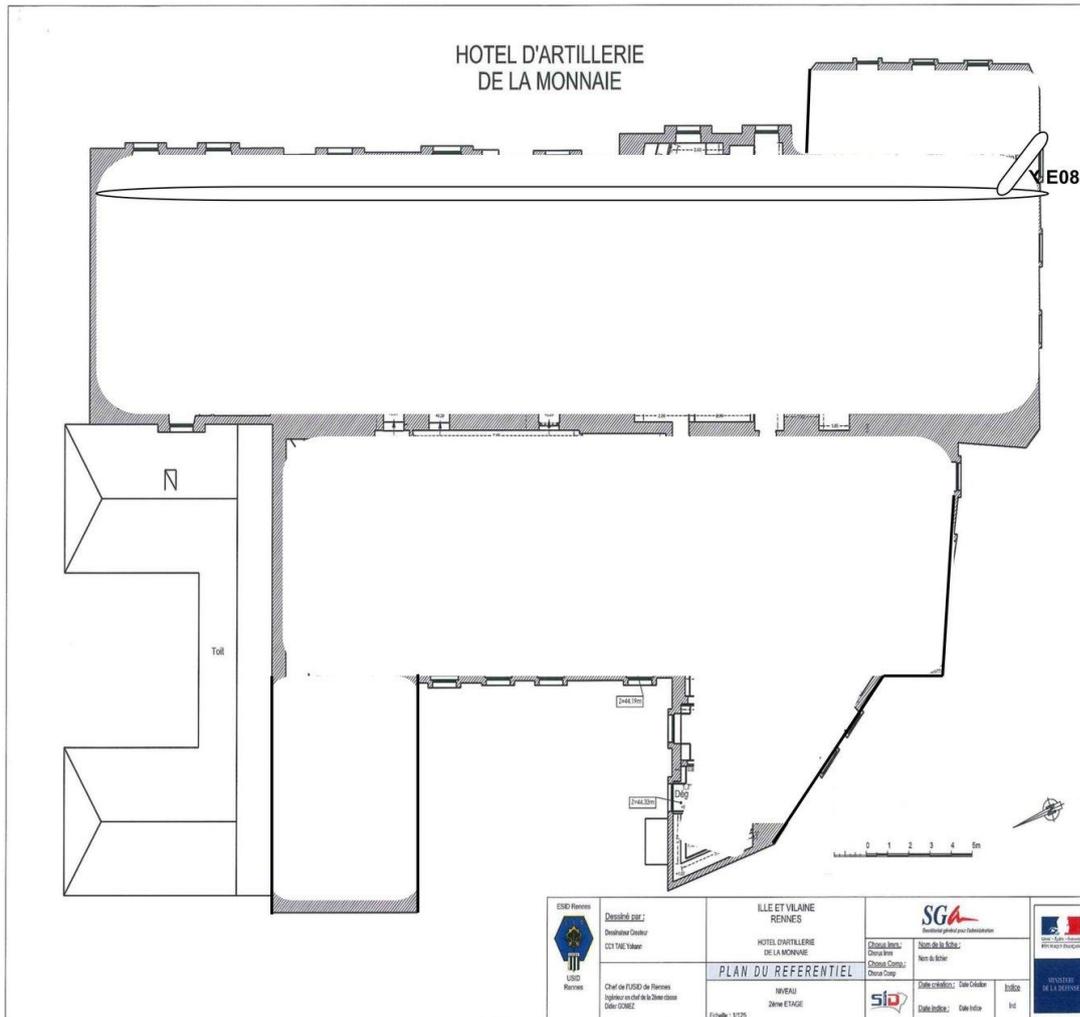
Identification prélèvements			
E10	Dalles faux plafond sanitaires 8 AMIANTE	E09	Calorifuge Salle de bain Chambre 9 NON AMIANTE

Direction Régionale CC1 THE Val-de-Sarthe Chef de PDSO de Rennes Ingénieur en chef de la 3ème classe Sébastien COMTE	ILE ET VILAINE RENNES HOTEL D'ARTILLERIE DE LA MONNAIE PLAN DU REFERENTIEL Niveau : 2ème ETAGE Echelle : 1/125	Société Générale pour l'Assurance Assurance N° de la Police : N° de la Lettre : Date de la Lettre : Date de la Lettre : Date de la Lettre :	MINISTERE DE LA VILLE
--	---	---	--------------------------

COMBLES

	N°	15382261
	Création :	Le 15/09/2015
	Code:	BA0037
Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante liste A & B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique		
SGA	Annexe	
Hotel de l'Artillerie 26 Rue de la Monnaie 35000 RENNES	Auteur du plan de repérage : Y. SERARD Apave	
Plan de situation		

Signes graphiques utilisés	
X	Localisation de prélèvement Rouge Positif



 Direction Centre CC1 TME Valais ESRD Rennes Chef de l'ESRD de Rennes Ingénieur en chef de la 3ème classe Didier COMBE	ILE ET VILAINE RENNES HOTEL D'ARTILLERIE DE LA MONNAIE PLAN DU REFERENTIEL NIVEAU 2ème ETAGE Echelle : 1/125	 Société Générale Service Clientèle 02 99 54 54 54 www.sga.fr	 République Française Ministère de la Santé Direction Régionale de Santé Bretagne
---	--	---	---

Identification prélèvements

E08	Calorifuge Grenier 3 NON AMIANTE
-----	-------------------------------------

5. GRILLE D'ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DES FAUX PLAFONDS

N° de dossier	DTA
Date de l'évaluation	15/09/2015
Bâtiment	HOTEL DE L'ARTILLERIE
Local ou zone homogène	2ème étage-Sanitaires 8-Faux Plafond
Destination déclarée du local	2ème étage Sanitaires 8

Obligation réglementaire en fonction du résultat		
<input checked="" type="checkbox"/>	Résultat d'évaluation / Score 1	Contrôle périodique de l'état de conservation des matériaux et/ou produit
<input type="checkbox"/>	Résultat d'évaluation / Score 2	Surveillance du niveau d'empoussièrement
<input type="checkbox"/>	Résultat d'évaluation / Score 3	Travaux

GRILLE D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES FAUX PLAFONDS

Protection physique	Etat de surface et de dégradation	Niveau d'exposition aux circulations d'air	Niveau d'exposition aux chocs et vibrations	Résultat d'évaluation
---------------------	-----------------------------------	--	---	-----------------------

Protection physique étanche <input type="checkbox"/>				1
--	--	--	--	---

Faux plafond en mauvais état <input type="checkbox"/>				3
---	--	--	--	---

Protection physique non étanche ou absence de protection physique

Faux plafond avec dégradation(s) locale(s)

faible <input checked="" type="checkbox"/>	Faible <input checked="" type="checkbox"/>	1
	moyen <input type="checkbox"/>	1
	Fort <input type="checkbox"/>	3
moyen <input type="checkbox"/>	faible <input type="checkbox"/>	1
	moyen <input type="checkbox"/>	1
	Fort <input type="checkbox"/>	3
Fort <input type="checkbox"/>	faible <input type="checkbox"/>	1
	moyen <input type="checkbox"/>	2
	Fort <input type="checkbox"/>	3

Faux plafond en bon état

faible <input type="checkbox"/>	1
moyen <input type="checkbox"/>	1
Fort <input type="checkbox"/>	2

P : protection physique non étanche
 NP : pas de protection physique

6. CRITERES D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS DE LA LISTE B CONTENANT DE L'AMIANTE ET DU RISQUE DE DEGRADATION LIE A LEUR ENVIRONNEMENT

N° de dossier	DTA	Obligation réglementaire en fonction du résultat		
Date de l'évaluation	15/09/2015	<input checked="" type="checkbox"/>	Recommandation EP	Contrôle périodique de l'état de conservation des matériaux et/ou produits
Bâtiment	HOTEL DE L'ARTILLERIE	<input type="checkbox"/>	Recommandation AC1	Action corrective de 1 ^{er} niveau
Local ou zone homogène	Extérieur --Conduite d'eaux pluviales	<input type="checkbox"/>	Recommandation AC2	Action corrective de 2 ^{ème} niveau
Matériau ou produit	Eléments extérieurs / Conduit en façade / Conduite d'eaux pluviales En façade localisé sur le plan de repérage			

GRILLE D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS DE LA LISTE B

Etat de conservation du matériau et produit		Risque de dégradation		
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>				EP
	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>			Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
		Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>			
		Généralisée <input type="checkbox"/>		AC2

N° de dossier	DTA	Obligation réglementaire en fonction du résultat		
Date de l'évaluation	15/09/2015	<input checked="" type="checkbox"/>	Recommandation EP	Contrôle périodique de l'état de conservation des matériaux et/ou produits
Bâtiment	HOTEL DE L'ARTILLERIE	<input type="checkbox"/>	Recommandation AC1	Action corrective de 1 ^{er} niveau
Local ou zone homogène	Sous-Sol-Vide sanitaire-Conduit	<input type="checkbox"/>	Recommandation AC2	Action corrective de 2 ^{ème} niveau
Matériau ou produit	Conduits, canalisations et équipements intérieurs / Conduit de fluides / Conduit Murs vide sanitaire cf plan de repérage			

GRILLE D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS DE LA LISTE B

Etat de conservation du matériau et produit		Risque de dégradation		
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>				EP
	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>			Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
		Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>			
		Généralisée <input type="checkbox"/>		AC2

N° de dossier	DTA	Obligation réglementaire en fonction du résultat		
Date de l'évaluation	15/09/2015	<input checked="" type="checkbox"/>	Recommandation EP	Contrôle périodique de l'état de conservation des matériaux et/ou produits
Bâtiment	HOTEL DE L'ARTILLERIE	<input type="checkbox"/>	Recommandation AC1	Action corrective de 1 ^{er} niveau
Local ou zone homogène	Rez de chaussée-Laboratoire 1-Joint bande	<input type="checkbox"/>	Recommandation AC2	Action corrective de 2 ^{ème} niveau
Matériau ou produit	Conduits, canalisations et équipements intérieurs / Portes coupe-feu / Joint bande Porte coupe feu Type 1			

GRILLE D'ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DES MATÉRIAUX ET PRODUITS DE LA LISTE B

Etat de conservation du matériau et produit		Risque de dégradation		
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>				EP
	Matériau non dégradé <input type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>			Risque faible d'extension de la dégradation <input checked="" type="checkbox"/>	EP
		Ponctuelle <input checked="" type="checkbox"/>	Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
	Matériau dégradé <input checked="" type="checkbox"/>			
		Généralisée <input type="checkbox"/>		AC2

N° de dossier	DTA	Obligation réglementaire en fonction du résultat		
Date de l'évaluation	15/09/2015	<input checked="" type="checkbox"/>	Recommandation EP	Contrôle périodique de l'état de conservation des matériaux et/ou produits
Bâtiment	HOTEL DE L'ARTILLERIE	<input type="checkbox"/>	Recommandation AC1	Action corrective de 1 ^{er} niveau
Local ou zone homogène	1er étage-Salle de restauration 2-Revêtement dur (plaque)	<input type="checkbox"/>	Recommandation AC2	Action corrective de 2 ^{ème} niveau
Matériau ou produit	Paroi verticale intérieure / Mur / Revêtement dur (plaque) Partie basse des murs			

GRILLE D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS DE LA LISTE B

Etat de conservation du matériau et produit		Risque de dégradation		
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>				EP
	Matériau non dégradé <input type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>			Risque faible d'extension de la dégradation <input checked="" type="checkbox"/>	EP
		Ponctuelle <input checked="" type="checkbox"/>	Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
	Matériau dégradé <input checked="" type="checkbox"/>			
		Généralisée <input type="checkbox"/>		AC2

N° de dossier	DTA	Obligation réglementaire en fonction du résultat		
Date de l'évaluation	15/09/2015	<input checked="" type="checkbox"/>	Recommandation EP	Contrôle périodique de l'état de conservation des matériaux et/ou produits
Bâtiment	HOTEL DE L'ARTILLERIE	<input type="checkbox"/>	Recommandation AC1	Action corrective de 1 ^{er} niveau
Local ou zone homogène	1er étage-Réserve-Joint bande	<input type="checkbox"/>	Recommandation AC2	Action corrective de 2 ^{ème} niveau
Matériau ou produit	Conduits, canalisations et équipements intérieurs / Portes coupe-feu / Joint bande Porte coupe feu Type 1			

GRILLE D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS DE LA LISTE B

Etat de conservation du matériau et produit		Risque de dégradation		
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>				EP
	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>			Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
		Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>			
		Généralisée <input type="checkbox"/>		AC2

N° de dossier	DTA	Obligation réglementaire en fonction du résultat		
Date de l'évaluation	15/09/2015	<input checked="" type="checkbox"/>	Recommandation EP	Contrôle périodique de l'état de conservation des matériaux et/ou produits
Bâtiment	HOTEL DE L'ARTILLERIE	<input type="checkbox"/>	Recommandation AC1	Action corrective de 1 ^{er} niveau
Local ou zone homogène	1er étage-Couloir 3-Dalle de sol	<input type="checkbox"/>	Recommandation AC2	Action corrective de 2 ^{ème} niveau
Matériau ou produit	Planchers et plafonds / Plancher / Dalle de sol Sol sous sol souple			

GRILLE D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS DE LA LISTE B

Etat de conservation du matériau et produit		Risque de dégradation		
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>				EP
	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>			Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
		Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>			
		Généralisée <input type="checkbox"/>		AC2

N° de dossier	DTA	Obligation réglementaire en fonction du résultat		
Date de l'évaluation	15/09/2015	<input checked="" type="checkbox"/>	Recommandation EP	Contrôle périodique de l'état de conservation des matériaux et/ou produits
Bâtiment	HOTEL DE L'ARTILLERIE	<input type="checkbox"/>	Recommandation AC1	Action corrective de 1 ^{er} niveau
Local ou zone homogène	1er étage-Couloir 2-Dalle de sol	<input type="checkbox"/>	Recommandation AC2	Action corrective de 2 ^{ème} niveau
Matériau ou produit	Planchers et plafonds / Plancher / Dalle de sol Sol sous sol souple			

GRILLE D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS DE LA LISTE B

Etat de conservation du matériau et produit		Risque de dégradation		
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>				EP
	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>			Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
		Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>			
		Généralisée <input type="checkbox"/>		AC2

N° de dossier	DTA	Obligation réglementaire en fonction du résultat		
Date de l'évaluation	15/09/2015	<input checked="" type="checkbox"/>	Recommandation EP	Contrôle périodique de l'état de conservation des matériaux et/ou produits
Bâtiment	HOTEL DE L'ARTILLERIE	<input type="checkbox"/>	Recommandation AC1	Action corrective de 1 ^{er} niveau
Local ou zone homogène	2ème étage-Grenier 2-Conduit	<input type="checkbox"/>	Recommandation AC2	Action corrective de 2 ^{ème} niveau
Matériau ou produit	Conduits, canalisations et équipements intérieurs / Conduit de fluides / Conduit Milieu de la pièce cf plan de repérage			

GRILLE D'ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DES MATÉRIAUX ET PRODUITS DE LA LISTE B

Etat de conservation du matériau et produit		Risque de dégradation		
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>				EP
	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>			Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
		Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>			
		Généralisée <input type="checkbox"/>		AC2

N° de dossier	DTA	Obligation réglementaire en fonction du résultat		
Date de l'évaluation	15/09/2015	<input checked="" type="checkbox"/>	Recommandation EP	Contrôle périodique de l'état de conservation des matériaux et/ou produits
Bâtiment	HOTEL DE L'ARTILLERIE	<input type="checkbox"/>	Recommandation AC1	Action corrective de 1 ^{er} niveau
Local ou zone homogène	2ème étage-Placard 5-Revêtement dur (plaque)	<input type="checkbox"/>	Recommandation AC2	Action corrective de 2 ^{ème} niveau
Matériau ou produit	Paroi verticale intérieure / Cloison en dur / Revêtement dur (plaque) Fond du placard 3 plaques			

GRILLE D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS DE LA LISTE B

Etat de conservation du matériau et produit		Risque de dégradation		
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>				EP
	Matériau non dégradé <input type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>			Risque faible d'extension de la dégradation <input checked="" type="checkbox"/>	EP
		Ponctuelle <input checked="" type="checkbox"/>	Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
	Matériau dégradé <input checked="" type="checkbox"/>			
		Généralisée <input type="checkbox"/>		AC2

7. BULLETIN D'ANALYSE DES MATERIAUX



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
 Tél : 02.99.35.41.41
 Fax : 02.99.35.41.42
 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT071509-42194 EN DATE DU 29/09/2015
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

APAVE NORD-OUEST SAS
 M. YOANN SERARD
 Avenue de la Croix Verte
 BP 15325
 35653 LE RHEU CEDEX

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 23/09/2015
 Analysé à : ITGA Saint-Grégoire R

Réf. Client :

Réf. ITGA :

Commande	15389961	Commande	IT0715-89717
Echantillon	E01 - Calorifuge - Chaufferie	Echantillon	IT071509-42194
Dossier client		Description ITGA	Calorifugeage multicolore fibreux homogène avec toile fibreuse blanche plâtrée

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
 - pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de Prépas
Calorifugeage multicolore fibreux homogène avec toile fibreuse blanche plâtrée	META le 29/09/2015	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Florent LE MASSON - Analyste





Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
 Tél : 02.99.35.41.41
 Fax : 02.99.35.41.42
 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT071509-42195 EN DATE DU 29/09/2015
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

APAVE NORD-OUEST SAS
 M. YOANN SERARD
 Avenue de la Croix Verte
 BP 15325
 35653 LE RHEU CEDEX

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 23/09/2015
 Analysé à : ITGA Saint-Grégoire R

Réf. Client :

Réf. ITGA :

Commande	15389961	Commande	IT0715-89717
Echantillon	E02 - Dalle faux-plafond - Labo 1	Echantillon	IT071509-42195
Dossier client		Description ITGA	Faux plafond blanchâtre fibreux compact avec paillettes brillantes et peinture blanche

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
 - pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de Prépas
Faux plafond blanchâtre fibreux compact avec paillettes brillantes et peinture blanche	META le 29/09/2015	Amiante non détecté	---	4

Validé par : Florent LE MASSON - Analyste





Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
 Tél : 02.99.35.41.41
 Fax : 02.99.35.41.42
 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT071509-42196 EN DATE DU 29/09/2015
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

APAVE NORD-OUEST SAS
 M. YOANN SERARD
 Avenue de la Croix Verte
 BP 15325
 35653 LE RHEU CEDEX

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 23/09/2015
 Analysé à : ITGA Saint-Grégoire R

Réf. Client :

Réf. ITGA :

Commande	15389961	Commande	IT0715-89717
Echantillon	E03 - Joint porte coupe-feu - Labo 1	Echantillon	IT071509-42196
Dossier client		Description ITGA	Joint blanc fibreux avec peinture et poussières

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
 - pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique

Technique Analytique :

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de Prépas
Joint blanc fibreux avec peinture et poussières	MOLP le 26/09/2015	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Florent LE MASSON - Analyste





Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
 Tél : 02.99.35.41.41
 Fax : 02.99.35.41.42
 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT071509-42197 EN DATE DU 29/09/2015
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

APAVE NORD-OUEST SAS
 M. YOANN SERARD
 Avenue de la Croix Verte
 BP 15325
 35653 LE RHEU CEDEX

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 23/09/2015
 Analysé à : ITGA Saint-Grégoire R

Réf. Client :

Réf. ITGA :

Commande	15389961	Commande	IT0715-89717
Echantillon	E04 - Joint porte coupe-feu - Porte coupe feu 2	Echantillon	IT071509-42197
Dossier client		Description ITGA	Joint blanc fibreux enduit cassant avec traces marron

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
 - pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de Prépas
Joint blanc fibreux enduit cassant avec traces marron	META le 29/09/2015	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Florent LE MASSON - Analyste





Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
 Tél : 02.99.35.41.41
 Fax : 02.99.35.41.42
 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT071509-42198 EN DATE DU 29/09/2015
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

APAVE NORD-OUEST SAS
 M. YOANN SERARD
 Avenue de la Croix Verte
 BP 15325
 35653 LE RHEU CEDEX

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 23/09/2015
 Analysé à : ITGA Saint-Grégoire R

Réf. Client :

Réf. ITGA :

Commande	15389961	Commande	IT0715-89717
Echantillon	E05 - Dalle de sol - Sol couloir 2	Echantillon	IT071509-42198
Dossier client		Description ITGA	Dalle dure beige cassante compacte avec colle plastique jaune et traces de matériau blanc

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
 - pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de Prépas
Dalle dure beige cassante compacte avec colle plastique jaune et traces de matériau blanc	META le 28/09/2015	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	1

Validé par : Florent LE MASSON - Analyste





Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
 Tél : 02.99.35.41.41
 Fax : 02.99.35.41.42
 www.itga.fr



Accréditation n° 1-5967

Liste des sites et portée disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT071509-42199 EN DATE DU 29/09/2015
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

APAVE NORD-OUEST SAS
 M. YOANN SERARD
 Avenue de la Croix Verte
 BP 15325
 35653 LE RHEU CEDEX

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 23/09/2015
 Analysé à : ITGA Saint-Grégoire R

Réf. Client :

Réf. ITGA :

Commande	15389961	Commande	IT0715-89717
Echantillon	E06 - Plaque porte basse - Salle restauration 2	Echantillon	IT071509-42199
Dossier client		Description ITGA	Matériau gris compact avec fibres visibles et peintures

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
 - pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique

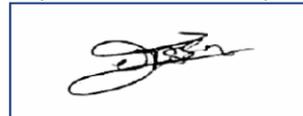
Technique Analytique :

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de Prépas
Matériau gris compact avec fibres visibles et peintures	MOLP le 26/09/2015	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Florent LE MASSON - Analyste





Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
 Tél : 02.99.35.41.41
 Fax : 02.99.35.41.42
 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT071509-42200 EN DATE DU 29/09/2015
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

APAVE NORD-OUEST SAS
 M. YOANN SERARD
 Avenue de la Croix Verte
 BP 15325
 35653 LE RHEU CEDEX

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 23/09/2015
 Analysé à : ITGA Saint-Grégoire R

Réf. Client :

Réf. ITGA :

Commande	15389961	Commande	IT0715-89717
Echantillon	E07 - Plaque allege fenêtre - Salle restauration 1	Echantillon	IT071509-42200
Dossier client		Description ITGA	Bois aggloméré avec peintures

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
 - pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de Prépas
Bois aggloméré avec peintures	META le 28/09/2015	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Florent LE MASSON - Analyste





Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
 Tél : 02.99.35.41.41
 Fax : 02.99.35.41.42
 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT071509-42201 EN DATE DU 29/09/2015
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

APAVE NORD-OUEST SAS
 M. YOANN SERARD
 Avenue de la Croix Verte
 BP 15325
 35653 LE RHEU CEDEX

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 23/09/2015
 Analysé à : ITGA Saint-Grégoire R

Réf. Client :

Réf. ITGA :

Commande	15389961	Commande	IT0715-89717
Echantillon	E08 - Calorifuge - Grenier	Echantillon	IT071509-42201
Dossier client		Description ITGA	Calorifugeage multicolore fibreux homogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
 - pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique

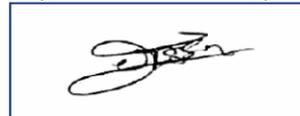
Technique Analytique :

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de Prépas
Calorifugeage multicolore fibreux homogène	MOLP le 26/09/2015	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Florent LE MASSON - Analyste





Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
 Tél : 02.99.35.41.41
 Fax : 02.99.35.41.42
 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT071509-42202 EN DATE DU 29/09/2015
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

APAVE NORD-OUEST SAS
 M. YOANN SERARD
 Avenue de la Croix Verte
 BP 15325
 35653 LE RHEU CEDEX

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 23/09/2015
 Analysé à : ITGA Saint-Grégoire R

Réf. Client :

Réf. ITGA :

Commande	15389961	Commande	IT0715-89717
Echantillon	E09 - Calorifuge - SDB Chambre 9	Echantillon	IT071509-42202
Dossier client		Description ITGA	Calorifugeage beige fibreux homogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
 - pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique

Technique Analytique :

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de Prépas
Calorifugeage beige fibreux homogène	MOLP le 26/09/2015	Amiante non détecté Analyse confirmée au M.E.T	---	2

Validé par : Florent LE MASSON - Analyste





Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
 Tél : 02.99.35.41.41
 Fax : 02.99.35.41.42
 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT071509-42203 EN DATE DU 29/09/2015
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

APAVE NORD-OUEST SAS
 M. YOANN SERARD
 Avenue de la Croix Verte
 BP 15325
 35653 LE RHEU CEDEX

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 23/09/2015
 Analysé à : ITGA Saint-Grégoire R

Réf. Client :

Réf. ITGA :

Commande	15389961	Commande	IT0715-89717
Echantillon	E10 - Dalle faux-plafond - Sanitaire 8	Echantillon	IT071509-42203
Dossier client		Description ITGA	Faux plafond plâtreux blanc compact avec fibres visibles

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
 - pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique

Technique Analytique :

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de Prépas
Faux plafond plâtreux blanc compact avec fibres visibles	MOLP le 26/09/2015	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile-Amosite	2

Validé par : Florent LE MASSON - Analyste



8. CERTIFICAT DE COMPETENCE



Certificat

Diagnostics Techniques Immobiliers

La certification de compétences de personnes physiques est attribuée par GINGER CATED à :

SERARD Yoann sous le numéro 1131

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics suivantes :

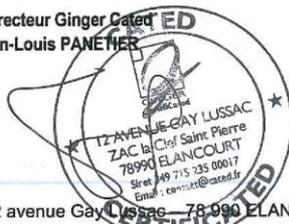
		Intitulé du type de diagnostic technique immobilier	Date d'effet	Date d'expiration	
<input checked="" type="checkbox"/>	Amiante	Missions de repérage et de diagnostic de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante	31/03/2014	30/03/2019	C
<input checked="" type="checkbox"/>	Plomb <input type="checkbox"/> Mention Plomb:	Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)	28/02/2014	27/02/2019	C
		Diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures (DRIPP) Contrôle après travaux en présence de plomb (CTPP)			
<input checked="" type="checkbox"/>	Termites <input checked="" type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Outremer:	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment en métropole et en outre mer	28/02/2014	27/02/2019	C
<input checked="" type="checkbox"/>	DPE <input checked="" type="checkbox"/> Mention DPE:	Diagnostic de performance énergétique	13/03/2014	12/03/2019	C
		Diagnostic de performance énergétique tous types de bâtiments	13/03/2014		
<input checked="" type="checkbox"/>	GAZ	Etat des installations intérieures de gaz	13/03/2014	12/03/2019	C
<input checked="" type="checkbox"/>	Electricité	Etat des installations intérieures d'électricité	28/02/2014	27/02/2019	C

Légende: C=Certification - R=Recertification - T=Transfert

Le lundi 31 mars 2014



Le Directeur Ginger Cated
Jean-Louis PANETIER



E20 - v12 du 14/10/2013
 Ref: 311131S3CC2014

GINGER CATED - ZAC La Clef Saint Pierre - 12 avenue Gay Lussac - 78 990 ELANCOURT
 Téléphone : 01 30 85 24 60 - Email : jl.panetier@groupe-cebtp.com Site : www.cated.fr



page 1 sur 2

9. ATTESTATION D'ASSURANCE

Contrat RC n° 5271124804 1/2



AXA France IARD
DIRECTION ENTREPRISES
Production R.C. – Grands Comptes
Télécopie 01.57 65 07 90

ATTESTATION

Nous, soussignés, AXA FRANCE IARD S.A., Société d'Assurance dont le Siège Social est situé 313, Terrasse de l'Arche – 92727 NANTERRE Cedex, agissant en qualité d'apérateur en coassurance à 60% avec GENERALI, atteste par la présente que l'assuré :

APAVE
191 rue Vaugirard
75015 PARIS

Agissant tant pour son compte que pour celui de **APAVE NORD-OUEST SAS**.

est couvert contre les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'il pourrait encourir à la suite de dommages causés dans le cadre de l'exercice de sa profession, par le contrat n° 5271124804, souscrit auprès de notre Société, pour les activités et les montants de garanties suivants :

Activités assurées

Prestations techniques (y compris maintenance) et intellectuelles pour la maîtrise des risques humains, techniques et environnementaux, articulée autour des principaux métiers suivants :

- inspection et vérification des installations techniques, équipements et process
- bâtiment et génie civil
- essais, mesures et métrologie
- conseils
- formation
- certification, contrôle, qualification et homologation

y compris vente de produits dans le cadre de ces activités, à destination de tous les secteurs d'activité.

A l'exclusion :

- **des missions de Contrôle Technique relevant de la loi Spinetta visées à l'article L 111.3 du Code de la construction et de l'habitation**
- **des travaux de désamiantage (enlèvement de l'amiante friable et non friable)**
- **des activités de classification et certification de navires et unités offshore.**

Contrat RC n° 5271124804 2/2



TABLEAU DE GARANTIES

Les garanties s'exercent à concurrence des montants suivants :

Nature des garanties	Limites des garanties
Responsabilité Civile Exploitation / Après Livraison / Professionnelle	
Limite générale « Tous dommages corporels, matériels et immatériels » confondus <i>Sans pouvoir excéder pour :</i>	5 000 000 € par année d'assurance
a) les dommages immatériels non consécutifs	5 000 000 € par année d'assurance
b) les atteintes à l'environnement accidentelles sur sites des assurés non soumis à Autorisation ou Enregistrement	2 500 000 € par année d'assurance
c) tous dommages corporels, matériels et immatériels aux Usa/Canada <i>sous-limités :</i>	5 000 000 € par année d'assurance
c.1) Dommages immatériels aux USA CANADA	1 000 000 € par année d'assurance
d) tous dommages causés par l'amiante et le plomb *	2 500 000 € par année d'assurance *

***Il précisé que cette garantie s'exerce également dans la limite des montants de garanties précités ou indiqués aux conditions particulières, en fonction de la nature des dommages.**

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **01/01/2014 au 31/12/2014** inclus sous réserve du règlement de la prime et des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à PARIS le 13/12/2013
 Pour servir et valoir ce que de droit.

POUR L'ASSUREUR :

VERLINGUE
 COURTIER EN ASSURANCES
 Adresse postale :
 12, rue de Kerogan
 29335 QUIMPER CEDEX
 Tél. 0 820 260 260 (0,118 € TTC/mn) Fax 0 820 209 242
 contact@verlingue.fr - www.verlingue.fr

ELEMENTS D'INFORMATION

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires) et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés, notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes. Renseignez-vous auprès de votre mairie ou de votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous, consultez la base de données « déchets » gérée par l'ADEME, directement accessible sur le site internet www.sinoe.org.